

Objectifs de la formation

Le BTS GEMEAU permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires pour travailler dans le domaine de l'eau, dans des structures de statut, de taille et d'activités diverses : entreprises de traitement de l'eau, industries (papeterie, agro-alimentaire, ...), collectivités territoriales, organismes publics (agences de l'eau, ARS, DDT, AFB...), bureaux d'études,

Conditions d'admission

Cette formation s'adresse aux titulaires d'un Baccalauréat général, technologique (STL, STIDD, STAV, ...) ou professionnel (GMNFS, ...). Les candidatures sont étudiées dans le cadre de la procédure « **Parcoursup** ».

Les principaux domaines d'activités sont :

- Production, traitement et distribution en eau potable
- Collecte et traitement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales et des inondations
- Gestion des milieux aquatiques
- Gestion de l'irrigation

Quelques exemples de métiers :

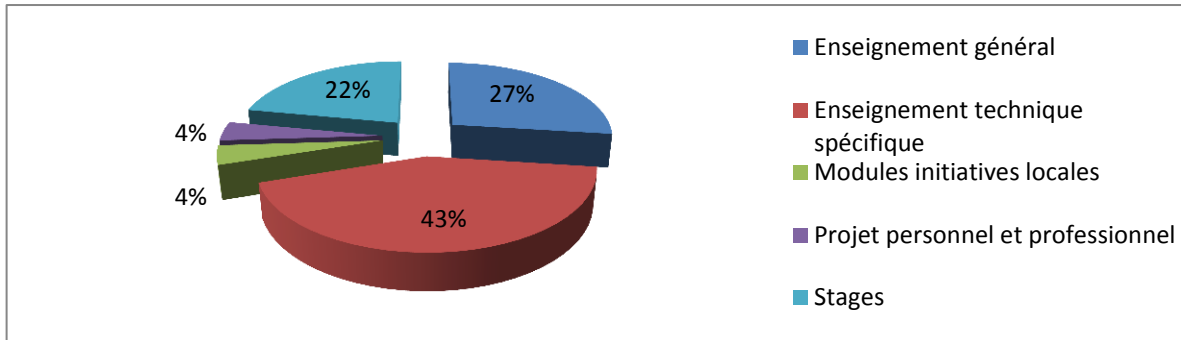
- **Technicien d'exploitation réseau ou station, ou agent de réseau** : il réalise la surveillance, l'entretien et la maintenance du réseau ou de la station.
- **Technicien hydraulique urbaine ou rurale** : il réalise des diagnostics sur des systèmes d'assainissement, d'eau potable ou d'eaux pluviales, dans l'objectif de faire des propositions d'aménagement ou de réhabilitation.
- **Technico-commercial** : il prospecte et visite une clientèle de professionnels du domaine de l'eau afin de vendre des produits ou des équipements.
- **Technicien de rivières** : il réalise un diagnostic de rivière sur un secteur précis, afin d'analyser les aspects techniques et financiers des problèmes rencontrés.
- **Dessinateur projeteur** : il réalise des plans et rédige des dossiers techniques en tenant compte des caractéristiques techniques et des obligations réglementaires.
- **Chef de chantier** : il dirige et anime l'ensemble de l'équipe. Il est chargé de la réalisation des travaux et gère les différentes phases du chantier (aspects administratif, financier, planning, ...).
- **Conducteur de travaux** : il assure le suivi du chantier tout en planifiant et en pilotant les interventions des différentes équipes.
- **Technicien ANC** : il diagnostique la filière d'assainissement non collectif du particulier. Il contrôle la conformité des nouvelles installations.

Poursuivre ses études :

- Licence professionnelle (exemples : Diagnostic et aménagement des ressources en eau, Gestion de l'eau en milieu rural, Technologie et gestion des eaux de santé, Usage et qualité des eaux, ...)
- Certificat de spécialisation
- Section préparatoire en un an à l'entrée aux Ecoles d'Ingénieur
- Ecole formant à des métiers spécifiques : CESI responsable QSE en alternance



Contenu de la formation



Pourquoi choisir Tours-Fondettes agrocampus ?

- Une semaine banalisée est organisée dès octobre (en première année) pour découvrir un bassin versant, ses enjeux, les acteurs techniques et les élus du territoire.
- Des sorties pédagogiques variées suivant les opportunités : conduites d'assainissement construite sous la Loire, stations de potabilisation ou d'épuration de Tours Métropole, chantier de pose de réseaux ou de gestion des eaux pluviales, restauration de cours d'eau, ...
- Des modules d'initiative locale variés : en 1^{ère} année acquisition des gestes professionnels autour de la soudure et en 2^{ème} année découverte de la gouvernance locale de l'eau à travers des choix des collectivités territoriales.



Modalités d'évaluation

L'examen est organisé en 2 groupes d'épreuves :

- 50 % en cours de formation (17 contrôles continus CCF) ; pour les MIL (Module d'Initiative Local) et l'EPS seuls les points au-dessus de la moyenne comptent et sont multipliés par 3.
- 50 % en examen final ou épreuves terminales. 2 épreuves nationales écrites : une de français/économie (coefficient 6) et une professionnelle (coefficient 5), ainsi qu'une épreuve orale (coefficient 7) => minimum de 9/20 sur ces épreuves et de 10 sur l'ensemble des épreuves pour obtenir le BTSA.